

ID: 038-213805278-20240405-04_050424_05A-DE



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS: 11
EN EXERCICE: 11
PRESENTS: 6
VOTANTS: 8
POUR: 8
ABSTENTION: 0
CONTRE: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 29 mars 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents: Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Pouvoir: Eric DOURNON à Yves GENEVOIS, Elvina SAVIOUX à Valérie MARTINET. Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Valérie MARTINET

Délibération n° 04-050424-05 : Budget Patinoire Piscine – M57 – Approbation du Compte Financier Unique 2023

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 relatif au compte financier unique pour les collectivités territoriales et les groupements de moins de 3 500 habitants, admis à l'expérimentation de ce compte ;

Vu la délibération n° 14-081223-11 du 8 décembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu l'avis de la commission des Finances du 11 mars 2024 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023 du budget Patinoire Piscine M57 de la Commune de VAUJANY ;

Vu le Compte Financier Unique 2023 du budget Patinoire Piscine M57 de la Commune de VAUJANY ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur Jean-Luc BASSET, Adjoint au Maire délégué aux Finances demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer et propose d'adopter la délibération suivante.

Monsieur Yves GENEVOIS, Maire, ayant quitté la séance,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés, 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024



ID: 038-213805278-20240405-04_050424_05A-DE

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Approuve le Compte Financier Unique 2023 du budget Patinoire Piscine M57;

Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à

l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le



PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

B

Envoyé en	préf	ectu	re	le	09/04/2024
_					10110001

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID: 038-213805278-20240405-04_050424_05A-DE

	Détermination du	ésultat cu	u résultat cumulé à la fin de l'exercice N	N	
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	А	214 715,62	2 622 340,00	2 837 055,62
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	143 913,68	2 559 898,22	2 703 811,90
	Restes à réaliser	С	0,00	0,00	0,00
	Autorisation budgétaire totale	D	282 862,18	2 610 759,51	2 893 621,69
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	257 074,68	2 362 501,96	2 619 576,64
	Restes à réaliser	F	22 820,64	0,00	22 820,64
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-113 161,00	197 396,26	84 235,26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	68 146,56	-11 580,49	56 566,07
Solde (investissement) ou résultat de dôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	H + 9	-45 014,44	185 815,77	140 801,33
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-22 820,64	0,00	-22 820,64
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-67 835,08	185 815,77	117 980,69

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre